

Image not found or type unknown



garde enfant suite a une separation

Par **baa**, le **12/01/2010** à **10:30**

bonjour, ma compagne quitte le domicile, nous avons un enfant de 18 mois, nous devons nous arranger a l'amiable concernant la garde de l'enfant mais les choses se compliquent elle a daja pris la decision de consulter un psy pour la petite sans m'en parler au prealable comment reagir?

elle joue sur le fait quelle aura certainement la garde de l'enfant vu sa situation professionnelle elle est assimile fonctionnaire j ai un poste stable mais dans le privee se trompe t'elle?